

MAIL DEMANDE DE CONSEILS

-----Message d'origine-----

De : michelbabaz@free.fr [<mailto:michelbabaz@free.fr>] De la part de santunefs@yahoo.com
Envoyé : vendredi 8 juillet 2016 21:11

Bonjour Monsieur Babaz

Je suis un jeune et senior inventeur, j'ai soixante dix ans, je travaille actuellement sur ma première invention.

Je viens de découvrir votre site internet, je partage complètement votre point de vue, pour un inventeur indépendant la route est longue et semée d'embuches.

Je suis ingénieur de formation, depuis dix ans, c'est-à-dire depuis la retraite je travaille sur un projet de moteur qui ne pollue pas et qui n'utilise pas d'énergie fossile.

Depuis dix ans, au fur et à mesure des essais, modifications, améliorations et expérience j'ai fabriqué avec l'aide de sous-traitants six prototypes et aujourd'hui je suis sur le point de fabriquer le septième prototype qui intégrera les dernières améliorations consécutives aux essais du proto précédent.

En clair, c'est un moteur à énergie électrique qui est capable de fournir en sortie un couple transformé suffisant pour propulser une voiture de taille moyenne sur une grande distance comme par exemple Paris-Marseille (et plus) sans rechargement de batterie avec un coût d'énergie au kilomètre très très bas.

Début 2017 je pense être en mesure d'entamer la procédure de lancement de mon invention, le problème est comment et quelle procédure?

Pouvez avoir la gentillesse de me conseiller.

Bien cordialement
Francis Santune

- **Pour compléter mon CV**, j'ai fait carrière dans un groupe International Français leader mondial dans son domaine. J'ai également été expatrié pour ce même groupe en Chine et aux Philippines où je partage encore ma vie de retraite, six mois aux Philippines, six mois en France.

C'est aux Philippines que je fabrique mes prototypes où je vais repartir début Octobre.

Depuis notre communication début juillet 2016, j'ai essayé de faire avancer les choses :

- Dépose d'une « Enveloppe Soleau »
- Réunion avec le chef de cabinet du président du conseil départemental de l'Oise
- Courrier (mail) à « France Brevet »
- Courrier avec AR à Madame la Ministre de l'Environnement Madame Ségolène ROYAL
- Courrier avec AR à Monsieur Bernard TAPIE
- Courrier avec AR au Directeur du Développement Durable de chez PSA
- Courrier avec AR à Monsieur Nicolas HULOT

A ce jour aucune réponse, raison de plus pour comprendre pourquoi la France va si mal

Bien cordialement

Francis SANTUNE.



FONDATION
NICOLAS HULOT
POUR LA NATURE
ET L'HOMME

Monsieur Francis Santune

~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~
60250 Bury

Boulogne-Billancourt le, 13 septembre 2016

Monsieur,

Vous êtes extrêmement nombreux à nous écrire depuis la tenue de la COP21 à Paris. Nous vous en remercions vivement.

Vous nous faites part de votre projet de moteur révolutionnaire non polluant. Merci d'avoir la préoccupation de transmettre à nos enfants une planète convenable.

Malheureusement, je crains de vous décevoir. Malgré la notoriété de la Fondation, nous ne sommes qu'une petite équipe et nous n'avons pas l'expertise en interne pour pouvoir porter une analyse pertinente sur votre projet. Nous n'avons pas non plus de compétence dans le domaine de la certification des brevets.

Vous mentionnez dans votre courrier avoir sollicité les services départementaux mais aussi le ministère de l'Environnement. Leur appréciation et leur aide seront sûrement bien plus efficaces que celles que nous pourrions vous apporter.

Mais sur le fond, ce sont nos modes de vie et de consommation que nous devons fondamentalement revoir. Avec la Fondation nous oeuvrons, avec nos petits moyens, pour éduquer et convaincre de la nécessité de préserver notre environnement. Mais seuls nous avons bien du mal, surtout à une échelle planétaire. La COP 21 qui s'est tenue en décembre dernier peut inciter les dirigeants de tous les pays à changer de cap. Espérons que les engagements pris ne resteront pas vains.

En vous souhaitant bonne chance et bon courage pour la réalisation de vos projets, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Guillaume Ledoux

6 rue de l'Est
92100 Boulogne-Billancourt
01 41 22 10 70
www.fnh.org

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
HABILITÉE À RECEVOIR DES DONNS ET LEGS
SIRET : 412 884 454 000 23
APE : 9499Z

IMPRIMÉ SUR PAPIER COÛT ORIGINI CERTIFIÉ FSC

MA REPONSE

De : BABAZINOV [<mailto:michelbabaz@free.fr>]

Envoyé : samedi 9 juillet 2016 07:58

À : 'santunefs@yahoo.com'

Objet : Réponse : [inventerpasrever.com] demande d'info réf. 211 - santunefs@yahoo.com



BABAZ Michel - 24, rue du Serre-Paix - Les Balcons de Briançon - 05100 BRIANCON – T 04.92.20.25.79 - P 06.30.46.78.35

www.inventions-babaz.com www.inventerpasrever.com

Cher Inventeur.

BRAVO pour l'invention mais malheureusement pour la première vous n'avez pas choisi la plus simple puisqu'elle rentre dans un domaine qui est chasse gardée et dérange les LOBBIES.

Je pense que mon site donne assez d'exemples et de conseils et dans votre cas il serait peut être intéressant que vous vous rapprochiez des Frères CHARREYRE (Groupe VACHER) contact@groupevacher.com inventeurs d'un système qui traite 90 % des déchets dont l'ambassadeur est l'acteur Christophe LAMBERT qui grâce à sa notoriété pourra peut être valoriser l'invention, mais comme 5 Brevets ont déjà été déposés il sera facile pour une grande firme d'obtenir des Brevets en partant de leur invention et dans ce cas Christophe LAMBERT n'y pourra rien.

La démarche des Frères CHARREYRE va dans le sens de ce que conseil le site : www.guilhembertholet.com
« POURQUOI il ne faut pas avoir peur de se faire piquer son idée » et si vous pouvez avoir l'appui d'une personne connue (comédien – politique – autres.....) ce serait la meilleure protection que vous pourriez avoir.

Je pense également que vous avez vu le parcours de mon ami MARTINEZ gm.martinez@hotmail.fr inventeur de la machine à recyclage 100/100 d'eau qui a obtenu des aides de l'ANVAR (Maintenant OSEO) pour réaliser des PROTOS et c'est fait voler son invention par la firme FAGOR BRANDT et il se bat contre cette injustice depuis bientôt 20 ans.

Vous avez également FRANCE BREVETS (organisme d'Etat) qui est censé aider les inventeurs indépendants pour développer des inventions « importantes » comme la votre.

NB - Vous pouvez vous rapprocher de Me WALTHERT Nicole - 02.38.54.46.67 qui s'est fait voler ses Brevets par NINTENDO et c'est France BREVET qui serait chargé de trouver un accord. (Grâce aux Médias qui ont mis son affaire sur la place publique).

Je ne vois pas ce que je peux vous dire de plus et je vous souhaite le meilleur dans vos démarches qui a priori ne seront pas simples.

Merci de me tenir au courant de l'évolution puisque votre parcours d'inventeur pourrait venir étoffer mon site dans l'espoir que celui-ci sera positif.

Bien cordialement.

